

Image not found or type unknown



Prestation puis embauche => reprise d'ancienneté ?

Par **roadbuster**, le **15/10/2011** à **18:59**

Bonjour,rrnrnJ'ai été prestataire durant 7ans dans une entreprise dépendant de la CC de la métallurgie et je vais être bientôt embauché.rnrnSavez-vous si une reprise de l'ancienneté est obligatoire ou si cela est uniquement lié aux accord entreprise ?rnrnMerci !